

INFORMATIONS POUR L'ENSEIGNANT.E

Fiche : débat plage Zéro Déchet



Informations à donner aux élèves par l'enseignant.e

Dans un cadre idyllique, la plage de Préverenges, près de Morges (Vaud), offre une vaste étendue de sable fin au bord du lac Léman. Elle constitue un espace rêvé pour la baignade, la détente et les jeux en famille ou entre amis. Elle est également, en partie, une réserve naturelle pour les oiseaux sauvages.

Des douches, des toilettes, des vestiaires, des jeux pour enfants, des restaurants-buvettes et un parking se trouvent à proximité, ainsi que la possibilité de louer des paddles, pédalos, kayaks ou autres canoës. Des grills publics sont mis à la disposition des visiteurs par la commune.

La plage de Préverenges réunit ainsi tout ce qu'il faut pour une virée estivale en famille ou entre amis.

En raison de son cadre idyllique, la plage de Préverenges connaît une forte affluence mais aussi un gros problème de déchets. **La Municipalité souhaite mettre un terme à cette problématique qui se répète chaque été sur son territoire.**

Faits

20 tonnes de déchets sont déposés pendant les 4 mois estivaux sur la plage de Préverenges. En comparaison, la plage voisine de St-Prex ramasse 4 tonnes sur la même période. La Municipalité de Préverenges estime qu'environ 18 tonnes de déchets ne proviennent pas de ses habitants, mais des touristes et des visiteurs.

Décision de la Municipalité

La Municipalité a décidé de supprimer les poubelles le long de la plage de Préverenges (depuis le 13 juillet 2022). Elle est consciente que la décision est audacieuse et sera longue à mettre en place. Il s'agit d'un projet-pilote (sur 3 ans), à l'issue duquel la commune espère obtenir une réduction significative des déchets et un allègement des coûts de gestion de la plage.

L'objectif du projet-pilote est triple

- Inciter les visiteurs à ne pas laisser de déchets sur la plage et à les reprendre,
- Inciter les touristes à laisser la plage belle et propre et à réduire leurs déchets,
- Inciter la population en général à réfléchir à la problématique des déchets (emballages, (sur)consommation, environnement, etc.) et aux solutions.

Démarches proposées par la Municipalité

- Organisation d'une soirée d'information,
- Nettoyage de la plage et sensibilisation avec la présence de bénévoles,
- Présence sur la plage de bénévoles qui expliquent le projet,
- Suppression des poubelles sur l'ensemble de la plage.

Mesures prévues par la Municipalité

- Assurer une présence sur la plage par des bénévoles tout au long du projet (avant et durant) pour informer, expliquer et rassurer,
- Renforcer le personnel municipal durant les week-ends d'affluence,
- Renforcer les forces de l'ordre pour éviter les incivilités et le littering (abandon de détritrus sur la plage),
- Contrôles et amendes en cas d'abandon des déchets sur place.

Information via les canaux suivants (aux habitants et au public)

- Site internet de la commune,
- Affiches (mais pas de flyers, car c'est un déchet),
- Presse locale,
- Réseaux sociaux (Instagram, Facebook)

Question de débat

La suppression des poubelles sur la plage va-t-elle inciter les visiteurs à réduire/reprendre leurs déchets ?

En théorie, on peut penser que retirer toutes les poubelles devrait permettre de responsabiliser les touristes vis-à-vis de leur production de déchets.

Voyons ce qu'en pensent les différents acteurs et groupes d'intérêt touchés par la décision de la Municipalité de supprimer les poubelles (Municipalité, Association pour la sauvegarde du Léman, habitants écologiques, habitants soucieux du quartier, commerçants, buvette). Mettez-vous dans la peau de l'un d'entre eux et essayez de bien comprendre sa position. Pensez aussi aux autres acteurs, car vous devez leur expliquer vos arguments et essayer de les convaincre.

Consignes pour préparer le débat

1. Choisissez la personne qui représente le groupe et participe au débat en tant que porte-parole.
2. Examinez votre position. Si nécessaire, déterminez si vous êtes pour ou contre la suppression des poubelles.
3. Trouvez des arguments détaillés pour justifier votre position et notez-les.
4. Préparez-vous à défendre votre position avec vos arguments devant les autres acteurs.
5. Demandez-vous si vous êtes prêts à faire des concessions ou à proposer des modifications. Si oui, lesquelles ?
6. Comment pouvez-vous soutenir le projet ?

Pour obtenir un vrai résultat, tous les acteurs doivent être convaincus par la décision de la Municipalité de supprimer les poubelles et s'y investir. Réfléchissez si vous tenez beaucoup au projet tel qu'il est ou si vous êtes prêts à accepter des petits changements. Vous devez défendre votre position avec conviction. Soyez conscients qu'il est préférable de trouver une solution qui satisfasse tout le monde.

GROUPE MUNICIPALITÉ



Vous êtes la Municipalité de Préverenges

La Municipalité est un groupe de personnes (municipaux) qui sont élus par les citoyens de Préverenges pour gérer les affaires de la commune. Vous êtes responsables notamment de l'école, de la police, du contrôle des habitants, des espaces verts, des bâtiments, des jeunes et moins jeunes. L'affluence de la plage et la problématique des déchets vous préoccupent fortement.

Votre but général

- Présenter une plage « propre » et diminuer les déchets durant l'été
- Réduire les coûts de gestion de la plage (personnel et taxes déchets)
- Valeurs : civisme, beauté, équité...

Vos arguments à l'égard de la décision

En supprimant les poubelles, vous souhaitez inciter les baigneurs à ramener leurs déchets à la maison. Vous estimez qu'ils pourraient prendre la même habitude que les randonneurs ou les cyclistes. A la montagne ou à la campagne, lors d'une excursion à pied ou à vélo, il n'y a pas de poubelles publiques et l'on ramène les déchets à la maison. Vous estimez que les personnes qui apprécient la nature devraient comprendre que la plage de Préverenges doit rester belle et propre même après leur passage. Vous pensez que les poubelles ne sont pas esthétiques et nuisent à la beauté du paysage.

Vous souhaitez réduire les coûts énormes liés aux déchets et au personnel chargé de nettoyer la plage et de vider les poubelles. Pour rappel, environ 18 sur les 20 tonnes de déchets récoltés ne proviennent pas des habitants de la région.

CARTE SUPPLÉMENTAIRE MUNICIPALITÉ



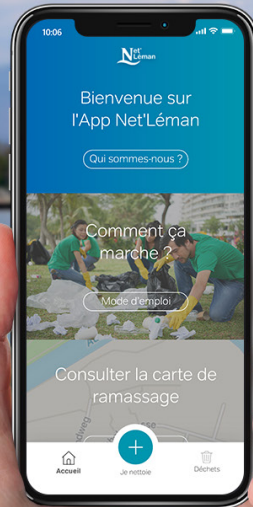
Pour d'autres arguments

- Voir fiche « Plastique »
- Voir fiche « Déchets »

Vos concessions possibles

- Faire un projet-pilote sur 3 ans, puis revoir la décision de supprimer les poubelles
- Prolonger la phase de sensibilisation pour motiver à reprendre ses déchets
- Proposer plusieurs actions de nettoyage
- Organiser un stand d'information tout l'été, tenu par une personne rémunérée
- Vendre des sacs poubelle 17L subventionnés (1.- CHF au lieu de 2.- CHF)

GROUPE ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LAC



Vous êtes l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL)

Votre association a été créée en 1980 pour veiller à la qualité des eaux du lac Léman. Vous participez à l'élaboration des lois et avez obtenu l'interdiction des phosphates dans les produits de lessive. Vous cherchez à sensibiliser les habitants et à inciter les communes autour du lac à prendre des mesures d'assainissement des eaux usées. Vos membres, très attachés au lac Léman, vous soutiennent par des cotisations.

Votre but général

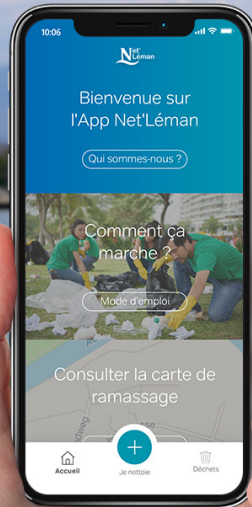
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux du bassin lémanique
- Protéger la faune et la flore des effets néfastes de la pollution et des déchets
- Valeurs : respect, responsabilité, avenir...

Vos arguments à l'égard de la décision

Vous comprenez le but de la Municipalité, mais estimez que les visiteurs ne sont pas prêts à accepter la suppression des poubelles. Pour les baigneurs, le fait de jeter leurs déchets à la poubelle, et non dans la nature, est un geste écologique et « positif ». Il leur faut du temps pour comprendre pourquoi ils doivent réduire leurs déchets et les reprendre à la maison.

Vous craignez que les déchets soient simplement abandonnés sur la plage s'il n'y a plus de poubelles. Résultat : avec le vent et la pluie, ils finissent directement dans le lac. Vous rappelez que les déchets et les plastiques représentent un réel problème de santé pour tous les « usagers » du lac (faune, flore, êtres humains).

CARTE SUPPLÉMENTAIRE ASL



*Carte supplémentaire
Association pour la sauvegarde du lac*

Pour d'autres arguments

- Voir fiche « Plastique »
- Voir fiche « Déchets »

Vos concessions possibles

- Distribuer gratuitement des sacs réutilisables
- Prolonger la phase de sensibilisation pour motiver à reprendre ses déchets
- Proposer plusieurs actions de nettoyage
- Organiser un stand d'information tout l'été, tenu par une personne rémunérée
- Vendre des sacs poubelle 17L subventionnés (1.- CHF au lieu de 2.- CHF)

GROUPE HABITANTS EN FAVEUR DU PROJET



Vous êtes des habitants soucieux de votre quartier

Vous tenez beaucoup à votre lieu de vie et vous vous souciez des conséquences directes que le projet a sur votre propriété. Vous êtes d'accord qu'il faut faire des gestes pour l'écologie mais vous ne voyez pas le lien entre la disparition des poubelles et la protection de l'environnement. Au contraire, les poubelles sont pour vous un « progrès » qui permet de maintenir la plage en ordre et attirante. Vous ne souhaitez ni abandonner votre mode de vie actuel, ni renoncer à la propreté du voisinage.

Votre but général

- Protéger vos maisons et propriétés privées,
- Maintenir la propreté et la sécurité du quartier,
- Valeurs : ordre, beauté, tradition...

Vos arguments à l'égard de la décision

Vous ne soutenez pas la Municipalité dans ce projet. Avec la suppression des poubelles, vous craignez que les visiteurs ne déposent leurs déchets dans vos propres poubelles et/ou les « lancent » sur vos propriétés privées.

Vous vous préoccupez de la réputation du quartier et de la commune. Si les déchets finissent sur la plage ou dans le lac, tout le voisinage risque de paraître mal entretenu et peu accueillant. Vous pensez que le nombre de visiteurs pourrait diminuer, ce qui signifierait une perte de revenus pour les commerces et la commune, et par conséquent une éventuelle hausse de vos impôts.

CARTE SUPPLÉMENTAIRE

HABITANTS EN FAVEUR DU PROJET



Pour d'autres arguments

Vous expliquez en détails votre mode de vie écologique. Vous parlez, par exemple, de votre alimentation saine et de proximité (pour garder la santé) et de vos déplacements à pied ou à vélo (pour rester en forme).

Vos concessions possibles

- Organiser des soirées d'information (alimentation, zéro déchets, jardinage, producteurs locaux)
- Prolonger la phase de sensibilisation pour motiver à reprendre ses déchets
- Proposer plusieurs actions de nettoyage
- Organiser un stand d'information tout l'été, tenu par une personne rémunérée
- Vendre des sacs poubelle 17L à un prix majoré (4.- CHF au lieu de 2.- CHF)

GROUPE HABITANTS CONTRE LE PROJET



Vous êtes des habitants engagés en faveur de l'écologie

Vous avez à cœur la protection de la nature et souhaitez laisser un monde viable à vos enfants. Par conséquent, vous vous déplacez en mobilité douce, le plus souvent à pied, à vélo ou en transports publics. Et vous évitez les vols en avion. Vous vous préoccupez de la provenance des fruits et légumes que vous achetez et recherchez des produits biologiques et régionaux. Vous consommez le moins possible de viande et de plats transformés.

Votre but général

- Diminuer les déchets et les plastiques,
- Adopter un mode de vie écologique afin de préserver la planète pour les générations futures,
- Valeurs : respect, ouverture, avenir...

Vos arguments à l'égard de la décision

Vous soutenez la Municipalité dans ce projet. Vous estimez que supprimer les poubelles responsabilise les visiteurs. Cela correspond à votre posture dans la vie, chacun peut faire sa part et est responsable de ses actes. Vous pensez qu'il est nécessaire que chacun adopte un mode de vie écologique.

Vous êtes vous-mêmes déjà attentifs à produire le moins possible de déchets et accordez du temps et de l'importance à réduire les emballages. Ainsi vous consommez le plus possible en « vrac » et évitez les plats transformés et « à l'emporter ». Si les déchets ne peuvent être évités, vous veillez à les ramener chez vous, ainsi qu'au tri et au recyclage.

CARTE SUPPLÉMENTAIRE HABITANTS CONTRE LE PROJET



Pour d'autres arguments

Si Préverenges perd son image idyllique, cela risque d'avoir des répercussions sur la valeur de vos propriétés. On ne voudra pas vous offrir un prix intéressant pour votre maison.

Vos concessions possibles

- Organiser une patrouille 24h/24h pour éviter le littering (abandon de détritux)
- Prolonger la phase de sensibilisation pour motiver à reprendre ses déchets
- Proposer plusieurs actions de nettoyage
- Organiser un stand d'information tout l'été, tenu par une personne rémunérée
- Vendre des sacs poubelle 17L subventionnés (1.- CHF au lieu de 2.- CHF)

A photograph of a supermarket aisle. The shelves are stocked with various products, including tea, coffee, and cereal. A refrigerated display case is visible in the background. A 'ZWS' logo is overlaid in the bottom left corner.



Vous êtes les commerçants

Présentez-vous. Vous êtes, par exemple, les gérants d'une épicerie, d'un restaurant ou d'une boulangerie. Ou les propriétaires du « Surf Shop » qui est situé directement sur la plage et loue des paddles, pédalos, kayaks ou autres canoës aux visiteurs et baigneurs.

Votre but général

- Poursuivre, et si possible augmenter, les ventes du commerce (bénéfice),
- Éviter le surplus de déchets dans vos propres poubelles (frais supplémentaires),
- Valeurs : liberté, travail, tolérance...

Vos arguments à l'égard de la décision

La suppression des poubelles vous laisse indécis. Prenez position. Vous craignez que le problème des déchets ne soit reporté sur votre commerce. Vos propres poubelles mises à la disposition de vos clients (pour leur emballage de glace, par exemple) sont dorénavant aussi utilisées par les touristes « non-clients ». Vous devez les vider plus souvent, ce qui représente des coûts supplémentaires pour votre commerce. Vous pensez que les touristes et vos clients ont besoin de plus de temps et vous craignez qu'ils pourraient se fâcher ou diminuer. Ils souhaitent se détendre sur la plage et n'ont pas envie de se questionner sur « où » jeter leurs emballages après avoir consommé. Une baisse de vos ventes aurait de sérieuses conséquences, vous devriez licencier ou même fermer votre commerce.

CARTE SUPPLÉMENTAIRE COMMERCE



Pour d'autres arguments

Si les commerces ferment, il n'y aura plus de magasins locaux. Les habitants devront se déplacer hors de la commune pour leurs achats et utiliser leur voiture privée, ce qui ne serait pas écologique. Ni pratique pour les personnes âgées.

Vos concessions possibles

- Obtenir de l'aide financière pour gérer les poubelles supplémentaires
- Prolonger la phase de sensibilisation pour motiver à reprendre ses déchets
- Retarder la suppression des poubelles de 1 à 2 ans
- Organiser un stand d'information tout l'été, tenu par une personne rémunérée
- Vendre des sacs poubelle 17L à un prix majoré (4.- CHF au lieu de 2.- CHF)

GROUPE BUVETTE-TAKE AWAY



Vous êtes les propriétaires de la buvette

Vous êtes les propriétaires de la buvette au bord de la plage. Tout ce que vous vendez est "à l'emporter" (take away), abordables et pratiques. La nourriture est proposée dans des récipients à usage unique, jetables une fois utilisés. Les boissons sont essentiellement contenues dans des bouteilles en plastique PET.

Votre but général

- Poursuivre, et si possible augmenter, les ventes de la buvette (bénéfice)
- Continuer à vendre des consommations « à l'emporter »
- Valeurs : liberté, travail, équité...

Vos arguments à l'égard de la décision

La suppression des poubelles vous laisse indécis. Prenez position. Vous constatez que les visiteurs préfèrent acheter des plats « à l'emporter ». Les avantages sont nombreux pour eux : c'est rapide et moins cher qu'au restaurant et ils peuvent les manger tranquillement sur la plage.

Vous souhaitez que le projet démarre plus tard parce que vous avez un stock important de récipients jetables que vous voulez utiliser et finir. En outre, vous estimez que les bouteilles en plastique PET ne posent pas de problème puisqu'ils sont recyclables.

Vous craignez que les visiteurs n'achètent plus « à l'emporter » si les poubelles sont supprimées et qu'ils apportent alors leur propre pique-nique. Une baisse des ventes pourrait avoir de sérieuses conséquences sur votre buvette (licenciements ou même fermeture).

CARTE SUPPLÉMENTAIRE BUVETTE-TAKE AWAY



Pour d'autres arguments

Vous aimeriez soutenir la réduction des déchets et investir dans de la vaisselle réutilisable, consignée ou recyclable. Mais vous n'avez pas les moyens financiers à l'heure actuelle pour acquérir un tel matériel.

Vos concessions possibles

- Obtenir de l'aide financière pour investir dans de la vaisselle réutilisable
- Prolonger la phase de sensibilisation pour motiver à reprendre ses déchets
- Retarder la suppression des poubelles de 1 à 2 ans
- Organiser un stand d'information tout l'été, tenu par une personne rémunérée
- Vendre des sacs poubelle 17L à un prix majoré (4.- CHF au lieu de 2.- CHF)

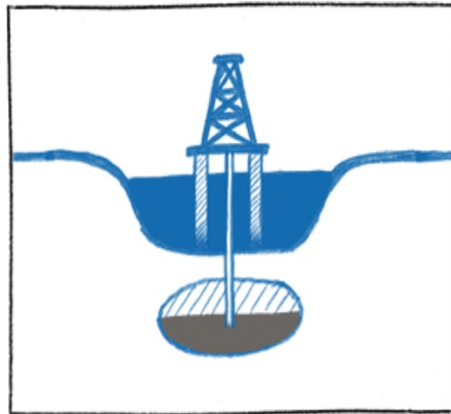
Le pétrole

Avec le gaz naturel et le charbon, le pétrole fait partie des matières qui ont mis plusieurs centaines de millions d'années à se former dans le sous-sol de la Terre. On les appelle énergies fossiles, car elles sont issues de matières organiques fossilisées situées dans les grandes profondeurs terrestres. Pour les récupérer, il s'agit donc de creuser sous la terre ou sous la mer !

Elles présentent deux très gros inconvénients :

- En les brûlant, elles dégagent beaucoup de gaz à effet de serre et de particules qui polluent l'atmosphère, dont le fameux dioxyde de carbone (CO_2).
- Leur quantité sur la Terre est limitée.

On estime que les stocks de pétrole et de gaz naturel seront épuisés d'ici 50 ans.



La biodégradabilité

Capacité d'une molécule à être dégradé biologiquement, c'est-à-dire par l'action d'organismes biologique (par des microorganismes comme les bacteriées, les champignons..).

Le microplastique

Le plastique en soi est un énorme problème environnemental, d'abord parce qu'il est généralement fabriqué à base de pétrole et ensuite parce qu'il n'est pas biodégradable. En outre la plupart des articles en plastique ne sont pas recyclés. Les déchets plastiques finissent donc dans les décharges ou dans nos rivières, lacs et nos océans où ils se décomposent progressivement en morceaux puis en particules de plus en plus petits, les microplastiques.

Pollution de l'eau

Les stations d'épuration des eaux usées n'ont pas la capacité de les filtrer l'ensemble des polluants. C'est ainsi que nos produits ménagers, produits cosmétique, microplastique des lessives se retrouvent pratiquement sans obstacle dans le milieu naturel. Exemple: Le lac Léman est une eau de surface qui fournit 80 à 90% de l'eau potable consommée dans le canton de Vaud par exemple. Nous buvons donc les microplastiques.

Des plastiques et microplastiques dans le Léman

À l'heure actuelle, les conséquences du plastique dans l'eau touchent potentiellement la faune lacustre. Oiseaux, poissons et mammifères sont les premières victimes. L'ingestion de débris peut entraîner l'obstruction des voies digestives et/ou respiratoires, et aboutir à la mort dans le pire des cas.

Phénomène avéré au niveau mondial, la pollution des eaux par les microplastiques (taille inférieure ou égale à 5 millimètres [mm]) constitue une des problématiques alarmantes à traiter en matière de défense de l'environnement aquatique. Le Léman n'échappe pas à ce phénomène. En effet, plusieurs relevés effectués prouvent la présence de diverses matières plastiques dans l'eau.

Une autre conséquence moins visible mais tout aussi problématique est l'ingestion des microplastiques par des organismes plus petits, comme le plancton, les moules, etc. L'impact dans la chaîne alimentaire, à savoir le phénomène de bioaccumulation, est fortement suspecté mais pas encore prouvé. La métabolisation d'additifs présents dans certaines matières plastiques pourrait conduire les organismes situés plus haut dans la chaîne alimentaire à stocker des composants toxiques. En d'autres termes, l'humain, situé en haut de chaîne alimentaire, pourrait ingérer des quantités très importantes de produits nocifs en consommant des produits du lac, imitant ainsi le même phénomène actuel de bioaccumulation avec divers métaux lourds

Les déchets en Suisse

Les déchets des ménages se composent de déchets recyclables et non recyclables.

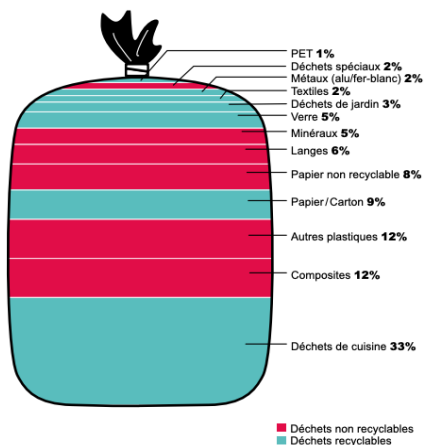


Figure 1 : Illustration provenant du document « Composition de la poubelle des Genevois, enquête 2019 », Office cantonal de l'environnement.

En Suisse, les déchets non recyclables sont incinérés (brûlés) et les cendres enfouies en décharge. Ce sont les déchets que l'on retrouve principalement dans les ordures ménagères, par exemple des pots de yaourt, les briques de lait, les tubes de dentifrice, les cartons souillés, les mouchoirs usagés, la vaisselle à usage unique, brosse à dents, cotons-tiges, disque démaquillants, etc.

Pendant l'incinération les usines d'incinération produisent des résidus issus de la combustion des déchets :

- les cendres volantes
- les résidus solides des mâchefers (toutes les matières qui n'ont pas pu brûler : céramique, vaisselle, des métaux, cendres etc)

Les déchets en Suisse (suite)

On trouve dans les mâchefers tout ce qui reste après la combustion à 900 degrés et cela a pour conséquence la présence matériaux toxiques et pollués.

La question qui se pose : Où stocker les mâchefers, ces résidus toxiques et pollués ? Ils sont stockés dans des décharges. Mais les décharges sont presque pleines, et personne ne veut de nouvelles décharges dans son proche environnement !

La combustion des déchets produit aussi plusieurs polluants atmosphériques : les dioxines et furanes polychlorés, le mercure, le plomb, les oxydes d'azote, etc. Rien qu'en lisant, on a mal à la tête

Le mode de traitement des déchets par incinération est encadré par la réglementation. Les normes d'émissions et des valeurs limites d'émission doivent être respectées ! Malgré ça des polluants sont émis dans l'air. Les normes réglementent qu'un petit nombre de polluants (dioxines et furanes, 9 métaux lourds etc.) mais plus de 2'000 molécules ont été mesurées en sortie de cheminée. Certains polluants, dont les effets sur la santé sont mal ou méconnus.

Et en plus pour certains polluants, comme les dioxines, plusieurs scientifiques insistent sur le fait que ce n'est pas «la dose qui fait le poison», mais la durée de l'exposition.

Malgré les évolutions réglementaires et technologiques, le procédé d'incinération reste un producteur et un diffuseur de substances polluantes dans l'environnement, avec des effets sur la santé humaine.

Les déchets recyclables

Cette catégorie regroupe le papier-carton, le verre, le PET, l'alu, les équipements électriques/électroniques, les vêtements, etc. Ils sont triés pour être transformés en une nouvelle matière première.

Parmi les déchets recyclables, on retrouve également les biodéchets. Les biodéchets sont biodégradables, car ils sont organiques : ils proviennent de la cuisine et du jardin. Ils peuvent être valorisés par des procédés de compostage par exemple.

Pourquoi les déchets sont-ils problématiques ?

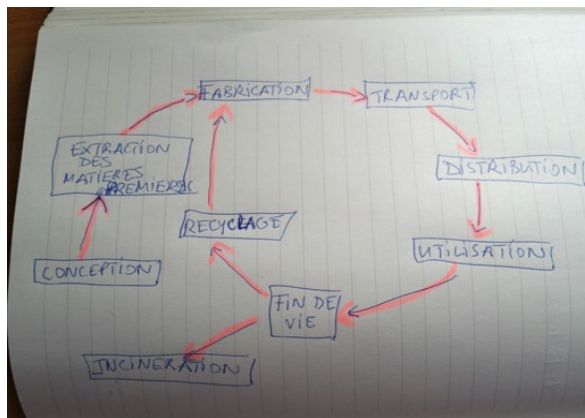
Selon les statistiques 2020 de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), la Suisse produit 700 kilos de déchets par habitant et par an. Durant une durée de vie moyenne, ceci représente 60 tonnes de déchets. La Suisse figure parmi les pays européens les plus producteurs de déchets. Concernant les matières plastiques, notre pays surclasse tous les autres pays européens avec **environ 125 kilos de déchets plastiques par habitant et par an, soit trois fois plus que la moyenne européenne.** Dans cette catégorie, les emballages à usage unique sont problématiques. Le pouvoir d'achat d'un pays va de pair avec sa production de déchets. En effet, ils résultent de notre (sur)consommation quotidienne (gaspillage alimentaire, emballages, matériel électronique, habits, etc.). La fabrication de ces marchandises et de leurs emballages nécessite l'exploitation de matières premières, d'usines de fabrication, de transports ainsi que le recyclage. Chaque étape de ce cycle a des impacts négatifs sur l'environnement et sur la santé.

Pour l'environnement

Épuisement des ressources naturelles

Tous les objets que l'on consomme nécessitent des matières premières pour être fabriqués. Les matières premières non renouvelables (comme le charbon, le pétrole, le gaz..) sont des matières dont la quantité est limitée et qui ne se régénèrent pas à l'échelle humaine. La surexploitation des matières premières renouvelables et non renouvelables conduit à l'épuisement de nos ressources naturelles.

La Suisse est un des pays qui consomme le plus ces matières premières du fait de son fort pouvoir d'achat. En effet, si la population mondiale souhaitait mener le même niveau de vie que la Suisse, nous aurions besoin de 3 planètes afin d'avoir suffisamment de ressources naturelles.



Pollution de l'air, des sols et des eaux

Plusieurs étapes sont nécessaires à la fabrication des biens de consommation (cf figure 2 : schéma du cycle de vie).

Source : Communiqué de presse de WWF Suisse en juillet 2019, Jour du dépassement de la Terre : à fin juillet, nous aurons déjà épuisé les ressources de la planète.

Pour l'environnement

Lors de ces étapes, localisées en Suisse ou à l'étranger, des impacts environnementaux en résultent. Voici quelques exemples simplifiés :

- **Extraction** : l'extraction de matières premières détruit des écosystèmes et relâche des substances polluantes dans les rivières.
- **Fabrication** : les usines de fabrication utilisent parfois des composés chimiques, potentiellement toxiques. Une partie est ensuite relâchée dans l'environnement (air, eaux et sols).
- **Transport** : ils interviennent tout au long du cycle de vie à travers différents moyens : routiers, ferroviaires, maritimes, fluviaux, aériens. Chaque moyen de transport impacte négativement la qualité de notre environnement, en particulier la qualité de l'air et de l'eau.
- **Distribution** : les objets peuvent transiter par plusieurs entrepôts pour finalement être exposés dans les rayons d'un magasin. Ces acheminements impliquent l'utilisation de nombreux transports ainsi que la production d'emballages servant au conditionnement de la marchandise et/ou pour répondre à des besoins marketing.
- **Fin de vie** : c'est à ce moment-là que le bien de consommation est appelé déchet. Son traitement consomme de l'énergie et rejette dans l'air, le sol et l'eau différents polluants et gaz à effet de serre (exemple : CO₂ lié aux transports et à l'incinération).
- Tout au long de ces étapes, des émissions carbonées sont produites dans l'atmosphère ce qui contribue à l'augmentation de l'effet de serre.

Pour l'environnement

En résumé, la pollution de l'air, des sols et des eaux résulte des activités humaines citées ci-dessus.

Pour la santé

La pollution de l'environnement impacte les individus directement (qualité de l'air que l'on respire et de l'eau que l'on boit) ou indirectement (qualité des aliments que nous mangeons).